



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 58252

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les effets sur la santé des essais nucléaires réalisés par la France. Elle lui demande de bien vouloir informer la représentation nationale sur les conséquences connues des essais nucléaires pour les anciens personnels civils et militaires travaillant dans le nucléaire et pour les populations affectés par les essais nucléaires.

Texte de la réponse

Le suivi sanitaire des essais nucléaires français fait l'objet d'un suivi interministériel. Ainsi, à l'initiative du Président de la République, les ministres de la santé et de la défense ont chargé, le 15 janvier 2004, le directeur général de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR) et le délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la défense (DSND) de piloter conjointement un comité de liaison pour la coordination du suivi sanitaire des conséquences des essais nucléaires (CSSEN) au Sahara et en Polynésie française. Ce comité, composé de représentants du ministère de la défense, du ministère chargé de la santé, des instituts et agences concernés (Institut national de veille sanitaire, Centre international de recherche sur le cancer, CNRS...), des responsables de la défense et du commissariat à l'énergie atomique (CEA) en charge des essais nucléaires, peut s'entourer en tant que de besoin des experts qu'il juge utiles. Dans le cadre du Comité, seront réexaminées toutes les études et travaux relatifs aux éventuelles conséquences sanitaires des essais nucléaires français. Le comité se réunit, au moins deux fois par an. Un premier rapport d'activité a été remis aux ministres de la santé et de la défense et vient d'être rendu public. Il est consultable sur le site de l'Autorité de sûreté nucléaire : www.asn.gouv.fr. Ce rapport décrit les premiers résultats des travaux initiés par le comité et le programme d'actions à poursuivre d'ici fin 2006 afin de mieux connaître les éventuelles conséquences sanitaires des essais nucléaires français.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58252

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1857

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 9031